

# NOTE D'ORGANISATION

## Compétition départementale N°2 en Individuel

M9 - M11 - M13 -M15  
Fleuret - ÉPÉE -SABRE

**Date :** Dimanche 15 Mars 2026

**Lieu :** Gymnase Maillan  
860 Avenue Georges Pompidou  
06110 Le Cannet

**Organisateur:** L'E.S CANNET-ROCHEVILLE Escrime

## Programme de la journée

Catégorie / Arme	APPEL	DERNIER APPEL	DEBUT
M15 Fleuret, Epée, Sabre	9h00	9h15	9h30
M13 Fleuret, Epée, Sabre	10h30	10h45	11h00
M11 Fleuret, Epée, Sabre	12h00	12h15	12h30
M 9 Fleuret, Epée, Sabre	14h00	14h15	14h30

### Inscriptions :

par les clubs sur le site de la FFE au plus tard le mercredi 11 Mars 2026.

### Droits d'engagement :

12 € par tireur à régler sur place.

### Contact:

Le jour de la compétition:  
Thierry LARATORE: 06 74 59 82 83

**Une buvette fonctionnera toute la journée.**

**Arbitrage:**

Inscription des arbitres selon la liste de convocation envoyée aux clubs par Maître Allan Pennachietti, pas de critère bloquant de nombre d'arbitres par nombre de tireurs sur l'extranet

**Formule:**

Selon règlement du comité départemental d'escrime 06 2025/2026 consultable sur le site: [https://www.cd06-escrime.fr/saison-2025-2026/documents/reglement\\_des\\_epreuves\\_de\\_jeunes](https://www.cd06-escrime.fr/saison-2025-2026/documents/reglement_des_epreuves_de_jeunes)

**Catégories M11 - M13 - M15**

Un tour de poule sans éliminé puis tableau d'élimination direct.

**Catégories M9**

S'il y a moins de 25 tireurs, 2 tours de poules de 4 ou 5 tireurs.

Au-delà de 25 tireurs, il y aura un tableau mis en place, composé de chaque vainqueur du premier tour de poule (8 escrimeurs) ainsi qu'un second tour de poule pour le restant des compétiteurs.

**Récompenses:**

4 premiers de tireurs de chaque catégorie seront récompensés.

Tous les M9 seront récompensés.

**Tenus et Armes:**

Conformes au règlement du comité départemental d'escrime 06 2025/2026.

Licence FFE 2025/2026 valide.

**Ordre et Discipline:**

Conforme aux dispositifs de la FFE et au règlement départemental 2025/2026 (charte de bonne conduite).

**Personnes Autorisées (Accès Strict)**

L'accès au plateau est une zone technique réservée exclusivement aux acteurs directs du match en cours :

**Profils**

Tireurs

Arbitres

Maîtres d'Armes

Comité Directeur

**Condition d'accès**

Uniquement les tireurs appelés pour leur poule ou leur match.

Uniquement les arbitres affectés aux matchs en cours.

Uniquement lors des Tableaux (élimination directe).

Limité à un coach par tireur.

Présence ponctuelle uniquement pour la résolution de litiges ou problèmes techniques.

**Uniquement dans les conditions décrites ci-dessus.**

Les clubs doivent envoyer par e-mail à : [marianne.savin@neuf.fr](mailto:marianne.savin@neuf.fr) la liste des maîtres d'armes et coachs habilités à porter les brassards obligatoires pour accéder aux pistes.

En cas d'absence du maître d'armes, il y a la possibilité de désigner un coach jusqu'à 5 tireurs, 2 jusqu'à 10 puis 1 par tranche de 10 tireurs supplémentaires.

**E.S CANNET-ROCHEVILLE Escrime**

GYMNASE MAILLAN, BOULEVARD GEORGES POMPIDOU - 06110 LE CANNET

[escrimelecannet@gmail.com](mailto:escrimelecannet@gmail.com)

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol, pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.